

COMMUNE DE ST BAUDILLE DE LA TOUR

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 FEVRIER 2025

APPEL NOMINATIF DES CONSEILLERS

Laurent RHONE - Lydie BERGER BY - Denis THOLLON - Gilles BOURGEY - Christophe BEAUD - Bernard LIONNET - Laurent MURILLON - Frédéric ROSTAING - Martial BONNAVENT - Jennifer MOLY - Valérie Mayet

Absents excusés : Julien MALLAND - Isabelle FRACHETTE - Ludivine POUSSEREAU - Yvette DEPIERRE

Secrétaire de séance : Martial BONNAVENT

Début de la séance à 20h35

Validation du compte-rendu du conseil du 16 décembre 2024

Voté à l'unanimité des présents

DEMANDE D'UNE AIDE FINANCIERE A TE38 POUR TRAVAUX DE RENOVATION ENERGETIQUE PROGRAMME ISERENOV

Le TE38 souhaite poursuivre ses actions en soutenant la maîtrise de la demande énergétique des collectivités en Isère afin d'impulser des travaux de rénovation énergétique sur le territoire isérois.

Le TE38 propose un dispositif de financement des travaux d'amélioration énergétique du patrimoine bâti : le programme ISERENOV.

Monsieur le Maire, propose au Conseil municipal que la commune sollicite l'aide financière ISERENOV pour la réalisation des travaux de changement de fenêtres du bâtiment principal de la Ferme des Dames pour un montant de **11753,59€ HT**.

L'aide financière est conditionnée à la cession exclusive à TE38 des Certificats d'Economie d'Energie (CEE) générés par ces travaux.

TE38 pourra faire des contrôles sur la bonne mise en œuvre des travaux, afin de se conformer aux objectifs du PNCEE.

M. le maire propose de :

- De mettre en œuvre à son initiative et sous sa responsabilité la réalisation des travaux du projet de changement de fenêtres du bâtiment principal de la Ferme des Dames pour un montant de 11753,59€ HT.
- De demander à TE38, une aide financière dans le cadre du programme ISERENOV.
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à céder à TE38 les Certificats d'Economie d'Energie (CEE), qui seront générés par cette opération.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs au projet.

Voté à l'unanimité

MISE EN VENTE AIRE DE JEUX

Le conseil municipal a fait le choix de changer l'aire de jeux. M. le Maire propose de mettre en vente l'ancienne aire de jeux qui n'est plus conforme, mais pourrait encore servir à un usage privé. C'est pourquoi, M. le Maire propose de recourir à un système de ventes aux enchères électroniques sur le site Agorastore pour vendre ce matériel. Le pourcentage perçu par la plate-forme est de 18%.

M. le Maire propose la mise à prix suivante :

- ✓ Jeux à ressort : 50€
- ✓ Grande aire de jeux : 500€
- ✓ Petite aire de jeux : 250€

Le conseil municipal autorise la signature de tous les documents nécessaires à la vente de l'aire de jeux avec la S.A.S. Agora Store, outil de courtage aux enchères.

Voté à l'unanimité

FETE FORAINE : FIXATION DES TARIFS D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC COMMUNAL

M. le Maire expose que depuis quelques années la gestion de l'occupation du domaine public pose problème durant la période de la fête foraine. C'est pourquoi, un arrêté a été pris afin de réglementer l'occupation et il convient d'en fixer une tarification. M. le Maire propose la tarification suivante :

- 5€ par jour et par caravane si l'inscription et le paiement sont faits avant le 1er juin.
- 10€ par jour si l'inscription intervient après le 1er juin.
- Gratuité pour les manèges.

Les recettes seront inscrites au budget communal conformément à la nomenclature comptable M57 abrégée.

Voté à l'unanimité

PARCOURS VELOS

La commune porte un projet d'aménagement du jardin public. Un terrain multisports et un changement de l'aire de jeux ont été actés. Les membres de l'association VTT Nord Isère souhaite cesser l'activité de l'association et ont proposé à la commune de mettre à disposition les fonds de l'association (environ 10 000€) si la commune portait un projet autour du vélo. Des conseillers, le directeur de l'école et le président de l'association ont travaillé sur ce projet. Deux entreprises ont été consultées pour un montant similaire de 18500€ : animabike et playgonnes.

Au regard des structures proposées, M. le maire propose de retenir l'entreprise anima bike.

Vote pour 7
Abstentions 3
Contre 1

Questions diverses : aucune

Ordre du jour clôturé à 23h09.